

Le sport en partage

Une épreuve « Sport partagé » vise une répartition équitable des tâches entre l'élève valide et celui en situation de handicap tout en reconnaissant l'aspect sportif de la confrontation compétitive.

Le projet

Une compétition de sport partagé.

Enjeux d'apprentissage

Enjeux éducatifs

Dépasser ses craintes de rencontrer et de partager avec une personne différente.

Comprendre que sa réussite dépend de celle de l'autre.

Enjeux scolaires

Coopérer et prendre des responsabilités pour que tous les membres de l'équipe puissent progresser, s'épanouir et s'investir en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Comprendre et mettre en œuvre les compensations possibles pour rendre les situations de jeu intéressantes et équitables (l'élève valide parcourt la distance qui n'est pas courue par l'élève en situation de handicap ; en début de match, un certain nombre de points négatifs est imposé à son adversaire, les barèmes sont différenciés, etc.).

Répartir équitablement les tâches entre les membres des équipes, assurer une lisibilité aisée et immédiate des résultats.

Renforcer les liens entre les membres d'une équipe en associant systématiquement un élève valide et un en situation de handicap.

Placer au même niveau d'importance les notions de performance personnelle (record, assiduité, acceptation des contraintes de travail) et collective (classement, points...).

Jouer la réciprocité en utilisant des contraintes spécifiques.

Organisation

Les groupes sont constitués, à égalité, d'élèves valides et d'élèves en situation de handicap. Le travail préalable (connaissance de l'autre, pratique sportive partagée) est indispensable avant de participer à une forme compétitive.

Ressources

Les comités des différentes disciplines sportives ainsi que ceux spécialisés dans le handicap (F.F. handisport, F.F. sport adapté), les structures spécialisées de proximité (établissements et centres spécialisés, associations sportives, etc.).

Le déroulement

Avant

La pratique d'activités sportives fait l'objet d'un travail préalable par la présence simultanée des élèves lors des séances d'EPS proposées dans différentes activités. Les formes de travail évoluent, elles diffèrent selon le type d'activité et la nature du handicap privilégiant des formes combinant épreuves individuelles et épreuves mixte



(type « Coupe Davis »).

Pendant

Les situations d'apprentissage sont conçues pour construire la solidarité entre élèves :

- l'élève valide est le partenaire d'entraînement de l'élève en situation de handicap : répétition de geste, adaptation de la vitesse d'action, des répétitions, des intensités de jeu, etc. ;
- sensibiliser l'élève valide à la pratique en fauteuil, en réduisant sa capacité visuelle, etc. ;
- proposer des situations où l'on cherche à jouer le plus longtemps possible (soutenir l'échange, collaborer, etc.), etc.

Après

L'organisation de rencontres au sein de l'établissement (tournoi intra-muros de sport partagé, classe à projet) peut se prolonger à l'échelon départemental ou académique, voire aux épreuves nationales du sport scolaire où les équipes sont constituées de 5 ou 6 jeunes : 4 joueurs (dont une fille ou un garçon), 2 élèves en situation de handicap et 2 valides, et 1 jeune officiel.

Obstacles et difficultés rencontrées

L'enjeu est de créer les conditions favorables à une mise en activité des élèves visant à contribuer à de réels apprentissages. Certains élèves en situation de handicap refusent la pratique ou se dévalorisent car ils n'acceptent pas le regard des autres. Des élèves valides peuvent utiliser des conduites d'évitement. Certaines activités sont plus propices à une entrée accessible à tous et favorisent des progrès aux rythmes de chacun, en plaçant le groupe en situation de projet et en utilisant des éléments fondamentaux favorables. Par exemple, un élève en situation de handicap, utilisant un fauteuil pour ses déplacements quotidiens, réussira rapidement à maîtriser un fauteuil sportif, spécifique à l'activité : son adresse sera valorisante, il sera capable de se déplacer avec le ballon, ou de soutenir le porteur de balle par des blocs ; par contre il sera débutant pour le maniement du ballon et éprouvera le besoin de progresser dans ce domaine. Les progrès de l'élève valide, maîtrisant certaines coordinations (passes, réceptions), dépendront de ses acquisitions dans le maniement du fauteuil.

La mise en projet (rencontres sportives) annoncée en amont et accompagnée prolonge et soutient la coopération et le désir de progrès.

Pour aller plus loin

Comité international paralympique : www.paralympic.org

Fédération française handisport : www.handisport.org

Fédération française de sport adapté : www.ffsa.asso.fr

Exposition « handisport » du CDOS Isère



Contribution éducative du projet

Maîtrise de la langue

Passer de la réaction spontanée à l'avis argumenté.

Adapter ses propos à l'interlocuteur.

Écouter et prendre en compte les propos d'autrui.

Éléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique

Reconnaître la diversité des individus.

Connaître différentes modalités de prise d'information et modalités d'action dans l'activité sportive.

Utiliser des objets techniques (fauteuil sportif, appareillage de visée, etc.) en en connaissant les contraintes et en respectant des règles de sécurité.

Culture humaniste

Connaître le rôle et l'influence des grandes organisations sportives (CIO, Comité paralympique, fédérations sportives, francophonie).

Distinguer le rôle de différents acteurs de la vie politique et sociale.

Mener une réflexion critique sur l'information et les médias.

Compétences sociales et civiques

Mettre en œuvre les principes d'égalité et de citoyenneté.

Respecter l'autre dans ses différences, dans ses mots comme dans ses actes.

Lutter contre les discriminations..

Effets attendus dans la pratique d'activités physiques et sportives

En EPS

Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités.

Connaissances

Les possibilités et capacités de chacun, selon l'activité.

Le règlement, les épreuves.

Les niveaux de performance (records, points forts et faibles, progrès).

Capacités

Connaître les principes d'efficacité de l'activité pratiquée, les données anatomiques et physiologiques qui s'y rapportent.

Affiner sa motricité en fonction de ses choix d'engagement, construire son action en prenant des repères adaptés, en étant attentif aux autres et à l'environnement.

Comprendre et respecter le rôle de chacun (ordre de passage, poste, placement...).

Communiquer les informations pour aider son équipier.

Interpréter ses résultats en tenant compte des informations externes.

Attitudes

Accepter les adaptations matérielles et réglementaires permettant la pratique partagée de chacun de façon équitable, éprouver



des séquences parfois longues et coûteuses

Prendre des initiatives dans le groupe pour gérer collectivement une situation d'apprentissage ou de match.

Accepter que d'autres fassent des choix différents des siens.

Saluer ses adversaires et les arbitres à l'issue d'une épreuve.

Dans l'environnement sportif

S'engager dans une activité sportive soucieuse des autres. Devenir guide ou accompagnateur pour permettre la pratique sportive de jeunes en situation de handicap.

Partager ses victoires avec les autres, placer l'importance de participer au dessus de celle de gagner, rester solidaire avec son équipe même dans l'adversité.

Assister activement aux protocoles d'accueil et de remises de récompenses (que l'on soit victorieux ou pas).

Dans la vie quotidienne

Dépasser ses craintes à partager avec une personne différente.

Forger des amitiés malgré les différences.

Culture olympique

La première compétition handisport eu lieu en 1948 à Stoke Mandeville à l'initiative du docteur Ludwig Guttman. Il créa un tournoi de basket-fauteuil pensant qu'il pourrait se servir du sport pour aider ses patients à se remettre de blessures de la moelle épinière. La première édition des Jeux paralympiques se déroula en 1960 à Rome. Depuis 1988, Jeux olympiques et paralympiques sont organisés dans la même ville. 20 sports étaient au programme des Jeux paralympiques de Londres en 2012, regroupant ainsi 503 épreuves organisées selon le handicap (sportifs à différents degrés de handicap physique, déficients visuels, et à titre exceptionnel, handicapés mentaux).